

Edition du
Mercredi, 14 Février 2007

Société

IMMIGRATION CONCERTEE : 67 jeunes bénéficient aujourd'hui de visas pour l'Espagne

Soixante sept (67) jeunes sénégalais vont bénéficier demain de visas et de contrats de travail d'un (1) an en Espagne. Ce nombre peut aller jusqu'à cent (100) jeunes pour anticiper sur les besoins. Ces visas délivrés entrent dans le cadre de la coopération entre le Gouvernement du Royaume d'Espagne et le Gouvernement de la République du Sénégal en vue de la promotion de l'émigration concertée.

Soixante sept (67) jeunes sénégalais sur 75 vont bénéficier aujourd'hui de visas pour aller travailler en Espagne. Et c'est la Société espagnole VALORIZA S.A qui va procéder aujourd'hui au recrutement de ces travailleurs immigrés. Avant le choix définitif des candidats, la sous commission avait au préalable présélectionné deux cents (200) candidats aux tests de sélection, dont cent cinquante trois (153) en relation avec les représentants des rapatriés et soixante sept (67) à partir des bases de données sur les demandeurs d'emplois de la Direction de l'Emploi et de l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes.

Car, il faut rappeler que le ministère de la jeunesse pour plus de transparence dans la sélection a impliqué les rapatriés d'Espagne. A cet effet, en collaboration avec la présidence, il a mis sur pied une commission pour la sélection des futurs candidats. Et celle-ci est composée de la sous commission réinsertion des rapatriés, présidée par l'Etat major particulier de la Présidence de la République dépendant de la commission nationale chargée des Flux migratoires qui a été mise en place. La sous commission est en outre composée de deux (2) représentants du ministère de la Jeunesse et de l'Emploi (un pour le secteur jeunesse et un pour le secteur emploi), d'un représentant du ministère de l'Intérieur et de trois (3) représentants des rapatriés d'Espagne. La liste des deux cents (200) candidats présélectionnés

Recherchez des
Articles



Consultez
la météo

Votre Publicité
dans le
Messenger

La Une

Politique

Société

Messagerie

Interview

Culture

International

Sports

Contributions

Dossiers

Avis et
Communiqués

avait été remise à une délégation espagnole composée des membres de l'entreprise espagnole VALORIZA S.A., futur employeur des candidats sélectionnés qui procède elle-même, depuis le 13 février 2007, à la sélection définitive des cent (100) futurs bénéficiaires de contrats de travail d'un an.

Norbert Zongo

14 Feb 2007